

<p style="text-align:center">COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL</p>

Séance du 6 décembre 2019

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Denis MOUNOURY, Maire.

Etaient présents : M. MOUNOURY, M. CORREIA, Mme MAZIERE, M. SARRAZIN, M. BARRAULT, Mme MASSONNEAU, M. HOUSSINOT, Mme BROHAN, M. PIEROT, Mme DELEMER, Mme SAISON

Absents excusés : Mme NOTOT pouvoir à Mme MAZIERE
M. QUENTIN, pouvoir à M. SARRAZIN
M. BOUCHER pouvoir à Mme SAISON
Mme SPOTE

Monsieur SARRAZIN est élu secrétaire.

LE CONSEIL :

◆ **Approuve** le compte rendu de la séance précédente.

Sur proposition de Monsieur le maire, **accepte** de rajouter à l'ordre du jour le point suivant :

Commande publique : Constitution du groupement de commandes pour les travaux d'amélioration de la voirie.

◆ **Décide** de participer au groupement de commandes entre la Communauté de Communes du Dourdannais en Hurepoix et les communes de BREUX JOUY, CORBREUSE, LA FORET LE ROI, LES GRANGES LE ROI, LE VAL SAINT GERMAIN, RICHARVILLE, ROINVILLE, SAINT CYR SOUS DOURDAN et SERMAISE pour satisfaire les besoins en matière de travaux d'amélioration de la voirie.

Approuve la convention qui vise à définir les conditions de fonctionnement d'une co maîtrise d'ouvrage organisée entre les parties et autorise Monsieur le Maire à la signer.

14 voix POUR

◆ **Approuve** les tarifs suivants au 1^{er} janvier 2020 :

Concessions cimetière

- Perpétuelle : 823 € avec les taxes et droits d'enregistrement définis par la Recette Principale des Impôts.

- Trentenaire : 389 € sans les taxes
- 15 ans : 137 € sans les taxes

14 voix POUR

Concession columbarium

- 15 ans : 1 420 € hors frais d'enregistrement
- 30 ans : 2 185 € hors frais d'enregistrement
- Dispersion des cendres : 100 € hors frais d'enregistrement

14 voix POUR

Cavurne

- Perpétuelle : 400 €
- Trentenaire : 200 €
- 15 ans : 75 €

14 voix POUR

Participation pour l'Assainissement Collectif

- PAC : 1 595 €

14 voix POUR

Location de matériel

- Chaises, tables : 55 € (caution forfaitaire 150 €)

14 voix POUR

- Tentes (3mx3m) : 45 € par tente (caution 500 €/tente)

14 voix POUR

- Location salle communale avec vaisselle : 410 € (caution de 750 €)

14 voix POUR

Publicité dans le bulletin municipal pour l'année calendaire (non remboursable)

- Espace 48 cm² : 70 €
- Espace 100 cm² : 130 €

14 voix POUR

Restaurant scolaire

- 1^{er} enfant/trimestre 155 €
- 2^{ème} enfant/trimestre 122 €
- 3^{ème} enfant/trimestre 93 €
- Ticket individuel/jour 7 €
- Familles extérieures à Corbreuse/trimestre 220 €
(Résidence fiscale à prendre en compte)
- Panier repas 1.50 €

14 voix POUR

Etudes dirigées : tarif mensuel/enfant

- 4 jours par semaine	40 €
- 3 jours par semaine	30 €
- 2 jours par semaine	21 €
- 1 jour par semaine	12 €

14 voix POUR

Frais écolage

- Par an	550 €
----------	-------

14 voix POUR

Garderie

- Matin	2.50 €
- Soir	3 €

A partir du 2^{ème} enfant, le demi-tarif sera appliqué

14 voix POUR

◆ **Fixe** les tarifs de la buvette lors de la soirée Karaoké/couscous du 14 décembre 2019, organisée par la Municipalité :

Canette jus de fruits : 1 €

Verre de vin : 1.50 €

Café : 0.50 €

Bouteille de vin : 7 €

Prix de vente /caution de 1 € consigne Ecocup

14 voix POUR

◆ **Approuve** la modification des statuts du SIAEP, au regard de sa transformation en syndicat mixte fermé.

14 voix POUR

◆ Autorise les transferts de crédits suivants :

BUDGET ASSAINISSEMENT :

Dépenses fonctionnement Cpte 6061 – Fournitures non stockables	1 560 €
Recettes fonctionnement Cpte 70613 – Participations pour Assainissement Collectif	1 560 €

14 voix POUR

BUDGET GENERAL :

Dépenses fonctionnement Compte 60632 – Fournitures de petit équipement	2 000 €
Dépenses fonctionnement Compte 615232 – Entretien et réparation réseaux	3 000 €

Dépenses fonctionnement Compte 6161 – Assurances multirisques	350 €
Dépenses fonctionnement Compte 6226 – Honoraires	12 700 €
Dépenses fonctionnement Compte 6228 – Divers	1 000 €
Dépenses fonctionnement Compte 6232 – Fêtes et Cérémonies	5 000 €
Dépenses fonctionnement Compte 6261 – Frais d'affranchissement	300 €
Dépenses fonctionnement Cpte 62876 – Rembt de frais à un GFP de rattachement	3 900 €
Dépenses de fonctionnement Compte 63512 – Taxes foncières	250 €

Recettes de fonctionnement Compte 6419 – Rembt sur rémunération du personnel 28 500 €

14 voix POUR

◆ Autorise Monsieur le maire à signer l'acte d'engagement avec l'entreprise BUFFET, pour la réalisation de l'étude du Schéma Directeur d'Assainissement pour un montant de 69.775 € HT.

14 voix POUR

Conformément aux articles L.1612-1 et L.1612-2 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT),

◆ **Prend acte** que l'exécutif est en droit, jusqu'au vote du budget primitif 2020 de mettre en recouvrement les recettes et d'engager, de liquider et de mandater les dépenses de la section de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente. Prend acte que l'exécutif est en droit de mandater les dépenses afférentes au remboursement en capital des annuités de la dette venant à échéance avant le vote du budget. Autorise l'exécutif à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent soit :

Pour le Budget Général :

Montant budgétisé Dépenses d'investissement 2019 : 1.276.059,55 € (hors remboursement de la dette et report).

1.276.059,55 € x 25 % = 319.014,88 €

Les dépenses d'investissement concernées sont les suivantes :

Compte 2121 – Plantations d'arbres et arbustes	1 000 €
Compte 21312 – Bâtiments scolaires	18 450 €
Compte 21318 – Autres bâtiments publics	100 000 €
Compte 21578 – Autre matériel et outillage de voirie	5 500 €
Compte 2158 – Autres installations, matériel et outillage techniques	10 100 €
Compte 2183 – Matériel de bureau et matériel informatique	11 700 €
Compte 2184 – Mobilier	53 700 €
Compte 2188 – Autres immobilisations corporelles	3 000 €

Compte 21 – Immobilisations corporelles..... 203 450 €

Total inférieur au plafond autorisé de 319.014,88 €

Pour le budget ASSAINISSEMENT :

Montant budgétisé Dépenses d'investissement 2019 : 374.723,06 € (hors remboursement de la dette et Report)

$374.723,06 \text{ €} \times 25 \% = 93.680,76 \text{ €}$

Les dépenses d'investissement concernées sont les suivantes :

Compte 21532 – Réseaux d'assainissement 80 000 €

Compte 2154 – Matériel industriel 10 000 €

Compte 21 – Immobilisations Corporelles 90 000 €

Total inférieur au plafond autorisé de 93.680,76 €

14 voix POUR

QUESTIONS DIVERSES

- ◆ Point sur le Plan Local d'Urbanisme.
- ◆ Chantier de travaux des 4 mares : début des travaux le 5 décembre 2019.
- ◆ Appel d'offres en cours pour la rénovation des menuiseries extérieures de la cantine et de la garderie.
- ◆ Point sur le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) de la CCDH.
- ◆ ALEC : balade thermique le 21 janvier de 19h à 21h.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 35